



Avignon, le 24 mars 2021

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DDFIP / OS DU 24/03/2021

Voici ce qui s'est dit lors de la dernière réunion sur la situation sanitaire et ses conséquences pour le Vaucluse et notamment les points importants à retenir:

- **Situation sanitaire dans le Vaucluse pour la semaine 11:** La situation globale du département connaît une hausse sensible: le taux d'incidence est remonté à 305 pour 100 000 habitants (221 il y a 2 semaines) avec 4 EPCI avec un taux supérieur à 450. 252 personnes restent hospitalisées dont 15 en réanimation-soins intensifs.

Une quinzaine de classes fermées dans le primaire et secondaire du département.

Au 17 mars, un peu plus de 43 000 personnes ont été vaccinées en Vaucluse (dont 20 600 ont reçu les 2 doses).

- **A la DDFiP 84 :**

On a actuellement 4 cas positifs à la DDFiP 84 en cours de suivi et 3 cas contacts potentiels.

- **Télétravail :**

La direction continue de s'équiper (21 portables en attente de déploiement et 149 PC à recevoir dans le cadre d'une nouvelle dotation nationale dans les semaines et mois à venir) et de déployer du matériel pour télétravailler (pour arriver à terme à un taux d'équipements de 84%).

Le taux de télétravailleurs par rapport à l'effectif devant être présent tourne autour de 50 %, légèrement en deçà du taux national. Les dernières mesures énoncées par le 1^{er} Ministre n'auront pas d'incidence sur notre mode de mise en œuvre du télétravail qui est déjà bien engagé, notamment dans le cadre de rotation.

Pour ce qui est de l'équipement des télétravailleurs, la Direction a pour l'instant acté qu'elle était en capacité de fournir un double-écran, un clavier et une souris aux télétravailleurs qui en feraient la demande.

Le nettoyage des parties communes de la Cité (toilettes) a été une nouvelle fois évoqué, notamment concernant le Bâtiment 2.

Concernant la restauration collective, dans l'attente d'un nouveau protocole de restauration collective, un rappel sera fait sur le maintien et le respect des consignes sanitaires notamment des mesures barrières suivantes : respecter une distanciation d'un mètre dans les files d'attente, s'installer en quinconce à table en laissant une place vide en face de soi, ne pas s'installer en face à face, limiter les tables à 4 personnes, remettre son masque dès que le repas est terminé, respecter le plan d'organisation de l'espace en ne déplaçant ni les chaises, ni les tables et le port du masque est requis lors des déplacements dans le restaurant. Il va de soi que ces consignes sont également à respecter dans le cadre de la restauration dans les salles de convivialité ou dans les bureaux collectifs.

Il est bon de rappeler que Solidaires continue d'exiger que toutes les mesures doivent être mises en place pour que la sécurité des agentes et des agents soit assurée. Les agents qui travaillent sur site doivent pouvoir se restaurer dans de bonnes conditions sanitaires.

La prochaine réunion aura lieu dans 2 semaines. D'ici-là, comme à l'accoutumée, faites-nous remonter notamment via la Balf les éventuelles difficultés que vous rencontrez.

solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

Portez-vous bien, soyons toutes et tous vigilants : prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau de section.